DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes
Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

Département Santé Sécurité au Travail
8/10 rue du Nord
69625 VILLEURBANNE Cedex
04.72.65.58.53
ara.cellule@direccte.gouv.fr

DEMATERIALISATION DE LA PROCEDURE

Demande d'agrément organisme de formation CSE – mission Santé Sécurité et Conditions de Travail

Pour simplifier les démarches Demande d'agrément organisme de formation CSE - mission Santé Sécurité et Conditions de Travail, la DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes instruit désormais les demandes d'agrément selon une procédure dématérialisée.

Vous trouverez, à la page suivante, une aide à la prise en main de cette procédure dématérialisée.

Pour créer votre compte, la connexion s'effectue à partir du lien ci-dessous en fonction de votre situation, disponible sur le site internet de la DIRECCTE

Une fois complété votre dossier en ligne, une information vous sera adressée à chaque étape de l'instruction :

- Accusé de réception quand vous soumettez votre dossier
- Accusé de passage en instruction : étude de votre dossier
- Accusé d'acceptation : l'agrément est accepté et une attestation sera à disposition dans votre dossier
- Accusé de rejet du dossier : suivant les éléments transmis l'agrément peut être refusé, une décision est envoyée par voie postale
- Accusé de classement sans suite : les pièces complémentaires n'ont pas été fournies

Une messagerie est intégrée à la plateforme, les échanges se font via celle-ci (questions, décisions). Un message vous est envoyé sur la boîte mail renseignée lors de la création de votre compte pour vous informer qu'un message vous a été envoyé.

DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes
Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

Département Santé Sécurité au Travail
8/10 rue du Nord
69625 VILLEURBANNE Cedex
04.72.65.58.53
ara.cellule@direccte.gouv.fr

CRÉER VOTRE COMPTE A PARTIR DU LIEN DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET DE LA DIRECCTE

Cliquez sur le lien de la procédure choisie **en** fonction **de votre situation, puis cliquez sur l'onglet «Créer un compte démarches-simplifiées.fr»**

Renseignez votre **Email** et **créez un mot de passe**.
ou
Identifiez-vous avec FranceConnect

Un **Email** vous est envoyé pour activer votre compte

Attention :

Quand votre compte est activé il faut retourner cliquer sur le lien de la démarche qui vous intéresse en fonction de votre situation